

VARIÉTÉS.

FÉLIX

OU

LE JEUNE CULTIVATEUR.

(Suite et fin.)

— Il a, dit-on, un second fils ?

— Tout à fait digne de son aîné.

— Vous l'avouerez-je, mon ami ? il me semble que maintenant je ne pourrais plus me passer d'Eugène... ni Alphonse non plus... D'abord, je ne pouvais m'accoutumer à la présence de ce jeune homme ; sa vue me faisait mal ; il a dans les traits, dans la voix, quelque chose de cet enfant que j'ai perdu... vous savez... Félix ?

— Oui, j'en ai vaguement entendu parler ; un enfant qui a été bien coupable envers vous, qui vous a donné de cruels chagrins.

— Il m'a rendu bien malheureux, la chose n'est que trop vraie. Mais, ô mon ami, je tiens à le justifier dans votre opinion ; il n'est pas aussi coupable qu'on l'a dit. Ce n'est pas de lui que sont venus tous les torts. Sa belle-mère, faut-il vous le dire ? sa belle-mère, qui cependant est si généreuse et si bonne, ne l'aimait pas : elle avait cru remarquer que Félix haïssait son fils. Les violences insensées de mon malheureux enfant ne la confirmèrent que trop dans cette opinion. Cette idée la rendit injuste. Elle se figurait toujours que si Félix rentrait en grâce auprès de moi, Alphonse en serait victime. Elle alla, puis-je vous l'avouer ? jusqu'à supprimer toutes les lettres que Félix m'écrivait de sa pension, tant ses craintes maternelles avaient égaré sa raison ! Et moi, je regardais Félix, qui ne m'écrivait jamais, et qui enfin avait pris la fuite, comme un enfant dénaturé, comme la honte de ma famille. Mais, ô mon ami ! il y a deux ans la main de Dieu s'appesantit sur cette mère égarée, et en même temps sur moi. Alphonse tomba dangereusement malade : il resta quelque temps comme mort entre les bras de sa mère. Éperdue, désespérée, elle vit dans cet affreux événement un châtement du ciel, et ses yeux, que la prévention avait trop longtemps aveuglés, s'ouvrirent. Elle m'avoua tout, et fit voir, si Dieu nous rendait Alphonse, de réparer tous ses torts envers Félix. Et Dieu nous rendit Alphonse. Mais qu'est devenu le malheureux enfant dont l'opiniâtreté et la désobéissance ont causé tant de maux ? Je l'ai vainement fait chercher. J'espère qu'il vit encore ; mais, hélas ! il mène sans doute une vie de misère et de souffrances. Peut-être aussi, je frémis à cette pensée, s'est-il laissé entraîner dans le vice ; peut-être, après avoir si amèrement pleuré sa fuite, devrai-je gémir de son retour !... S'il n'est plus, la portion d'héritage qui lui revient sera le patrimoine des pauvres : tel est le désir d'Alphonse et de sa mère ; tel est le mien."

En faisant cette confidence à M. Dulac, M. de Célival avait soulagé son âme opprimée. M. Dulac ne crut pas devoir révéler cette conversation à Félix, car les secrets confiés par un ami sont sacrés ; mais il l'engagea à être plein d'espérance, et à saisir, pour se faire connaître, la première occasion favorable.

Cette occasion se présenta dès le lendemain. M. de Célival, ayant fait appeler le jeune homme dans son cabinet, lui adressa ces paroles :

— Je crois que tu m'es attaché, Eugène ; mon Alphonse t'aime, ma femme te voit avec plaisir. Il me serait agréable de te fixer auprès de moi, et en même temps de te réunir à ton père, à ton frère. Ce projet te convient-il ?

— Oh ! monsieur, c'est le plus ardent de mes vœux.

— Eh bien, je veux vous mettre tous trois à la tête de mes cultures, avec des conditions avantageuses, et assurer votre bonheur à venir. Écrite à ton père, et communique-lui mes propositions."

Félix pâlit ; le sang afflua à son cœur, qui battait à coups précipités : le moment de la crise, ce moment si redouté et si désiré à la fois, était donc venu.

— Monsieur, dit-il d'une voix entrecoupée, seriez-vous assez bon pour lui écrire vous-même ? et, dans votre lettre, voudriez-vous bien lui dire si vous êtes satisfait de moi ?

— Très-volontiers ; je vais lui écrire que je suis sous tous les

rapports très-content de toi, et que nous t'aimons tous ici comme si tu étais de la famille."

Il s'assit à son bureau, et prit sa plume.

— Oh ! monsieur, de grâce un moment... Vous me voyez tremblant de l'aveu que je vais vous faire. Ce n'est pas assez de vouloir bien vous-même écrire à mon père pour lui témoigner votre satisfaction et pour l'engager à se réunir à son fils : c'est d'abord mon pardon, oui, mon pardon qu'il faut lui demander.

— Votre pardon ! reprit M. de Célival avec étonnement. Seriez-vous coupable ?

— Oh ! oui, monsieur, bien coupable... C'est un fils criminel et repentant qu'il faut mettre à ses pieds... Car, je ne dois rien vous dissimuler... ma première jeunesse a causé de cruels chagrins à mon père !... ma violence indomptable, ma désobéissance opiniâtre... enfin, ma fuite..."

Le père écoutait ; il frémissait : le tremblement convulsif dont il était agité redoublait à chaque parole de son fils ; il attachait sur lui des regards ardents ; son âme toute entière s'élançait au-devant de ses révélations.

Félix poursuivit en sanglotant :

— Demandez-lui grâce pour un jeune insensé qui a fui la maison paternelle. Grâce, ô mon père !" continua-t-il en se précipitant à ses pieds.

— Oh ! c'est toi, c'est lui, c'est Félix ! s'écria l'heureux père en le relevant, en le serrant contre son cœur, en l'arrosant de ses larmes. J'ai retrouvé mon fils, je l'ai retrouvé sage, laborieux, docile !" Le bonheur étouffa sa voix, tous deux ne peuvent plus se parler que pas leurs soupirs entrecoupés, par leurs larmes, par leurs tendres caresses. Attirée par le bruit, Mme de Célival accourt ; elle a tout deviné. Félix court lui baiser la main ; elle le presse dans ses bras ; elle le nomme son fils : elle appelle Alphonse : il se jette au cou de Félix, qui l'accable de caresses en lui disant : " Va, je ne te trompais pas quand je te disais que j'aime mon frère de tout mon cœur."

Dès ce jour, le calme et le bonheur régnèrent dans cette famille si longtemps troublée, et leur existence fut comme un jour sans nuage. Tous s'aimaient tendrement, et ne cessaient de s'en donner des preuves. Mme de Célival ne faisait aucune distinction entre Félix et Alphonse : tous trois réunissaient leurs efforts pour rendre heureux M. de Célival. Tous chérissaient M. Dulac, à qui l'on rendait grâce du changement qui s'était fait dans le caractère de Félix. M. Dulac répondait : " Ce n'est pas à moi qu'est dû ce bienfait ; c'est à la vie des champs, à cette vie laborieuse et pure, que le monde ignore, mais que Dieu bénit ; c'est cette vie qui a ranimé, adouci, épuré l'âme de ce noble enfant ; cette heureuse vie assouplit le caractère, calme les passions, n'inspire que des idées innocentes et saintes, et, par la contemplation habituelle de la nature, nous rappelle sans cesse à Dieu."

M. de Célival, ranimé par le bonheur, sentit ses forces renaître ; il rentra dans la carrière politique, et consacra de nouveau ses talents au service de son pays.

Alphonse continua ses études avec succès, et entra dans la magistrature.

Félix voulut rester cultivateur. " C'est à cette heureuse profession, disait-il, que j'ai dû ma réconciliation avec mon père, et, par la suite, tout mon bonheur ; et toute ma vie je veux l'exercer." Son père lui fit présent du château où leur réconciliation s'était opérée, et du domaine qui en dépendait. Félix y résida presque continuellement. Son occupation constante et son plus vif plaisir est de diriger les travaux, d'améliorer les méthodes de culture, d'acclimater des plantes nouvelles, d'introduire parmi les habitants de la campagne des habitudes d'ordre, de salubrité, de prévoyance. En employant à ce noble usage les ressources de sa haute intelligence et de sa fortune, il est devenu le bienfaiteur de tout le pays.

Au nombre des institutions qu'il a fondées est une belle école ; il a assuré au maître un traitement honorable ; il se plaît à interroger souvent les enfants, à leur donner d'utiles leçons, à les récompenser, et il ne cesse de leur répéter ce précepte, trop bien confirmé par l'histoire de ses fautes et de ses malheurs :

— Aimez vos parents, honorez-les, obéissez-leur en tout et toujours ; c'est la loi de Dieu, la prescription de la morale, la source de toute félicité."

FIN.